

Le Chili et le Japon signent un mémorandum de coopération en matière de désastres naturels



Santiago du Chili, 1er août (RHC-PL)-Le Chili et le Japon , deux des pays les plus affectés par les tremblements de terre et les tsunamis, ont signé un mémorandum de coopération en matière de prévention des désastres naturels.

Au Palais de la Moneda, à Santiago du Chili, la présidente du pays sud-américain , Michelle Bachelet, et le premier ministre japonais, Shinzo Abe, ont analysé les parties de l'accord qui prévoit la formation dans la prévention des désastres naturels de deux mille professionnels d'Amérique Latine et des Caraïbes dans un délai de cinq ans.

A ce sujet , Toshiyuki Kuroyanagi, vice président de l'Agence de Coopération Internationale du Japon a indiqué qu'il espère que la contrepartie chilienne, va exercer son leadership dans la création d'un mécanisme de coordination nationale et d' un réseau régional de spécialistes pour la réduction des risques de catastrophes.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/29960-le-chili-et-le-japon-signent-un-memorandum-de-cooperation-en-matiere-de-desastres-naturels>



Radio Habana Cuba